



MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

# GUIDE DES ÉTUDES

**MASTER MEÉF**

Mention encadrement éducatif

Conseiller principal d'éducation

Première année / M1



## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| Présentation générale du projet de formation .....                       | 3  |
| Responsables des Unités de formation .....                               | 5  |
| Les Unités d'enseignement .....  | 6  |
| Calendrier de l'année universitaire .....                                | 7  |
| Fiches descriptives .....  | 9  |
| L'école inclusive .....  | 41 |
| Portfolio .....  | 42 |
| Mémoire .....  | 43 |
| Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé ..... | 45 |

## Présentation générale du projet de formation

### Master MEEF mention Encadrement éducatif

Vous avez choisi de vous inscrire en master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et nous vous en félicitons.

Ce guide des études doit constituer un outil de travail essentiel pour tout à chacun : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de la formation que vous allez suivre, à connaître les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillés durant ces deux années. Avant toute chose et notamment avant de vous présenter en détail cette formation, il nous paraît important de vous préciser les choix qui ont guidé notre nouveau projet de formation.

**Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle** signifie, pour l'INSPÉ Lille HdF, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et de plus en plus fragmentée. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transmutations en cours et à venir de la société, et de s'y adapter, y compris face aux complexités et aux défis sociétaux les plus forts, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation.

Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans la conception et la mise en œuvre de ses enseignements, **les trois caractéristiques** que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans l'annexe de la nouvelle réforme de la formation<sup>1</sup> :

- Une formation d'adultes ;
- Une formation universitaire professionnalisante ;
- Une formation aux métiers –enseignement, éducation, formation.

**La mise en place d'une approche par compétence(s)** est la première des orientations qui a été retenue afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Cette approche par compétence(s) repose sur la transmission de tout un ensemble de contenus de formation sans lequel un enseignant ne peut enseigner de manière efficiente. Elle nécessite toutefois de **remettre le métier « réel » au cœur de la formation** et d'y introduire plus explicitement des espaces, des dispositifs et des modalités qui permettent aux étudiants **d'apprendre à mobiliser, à tisser et à combiner à bon escient et progressivement, tout un ensemble de ressources** conduisant au développement de la compétence professionnelle<sup>2</sup>. Parallèlement, la présence forte de professionnels de l'enseignement et de l'éducation encore en poste (pour 33% des heures d'enseignement) viendra en appui d'une plus forte professionnalisation de la formation.

**La conception d'une architecture de maquette commune** aux quatre mentions du master MEEF, pensée à partir du « métier » a été la 2<sup>e</sup> orientation retenue par l'INSPE Lille HdF. La conception et le découpage en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) de la formation ont pris pour parti de se centrer sur le métier « réel » et les macro-tâches qui le caractérisent tout en constituant des ensembles cohérents et homogènes de compétences. Ces macro-tâches se décomposent en trois grandes composantes :

- Le BCC A qui a pour finalité **la maîtrise des savoirs** scolaires et des savoirs didactiques en lien avec la connaissance de l'institution. Cette maîtrise se présente comme un préalable à l'acte de conception et de mise en œuvre de tout enseignement.
- Le BCC B qui vise **la conception** d'un enseignement adapté au contexte d'exercice. Cette macro-tâche est de plus en plus complexe et se nourrit de ressources variées et spécifiques. Elle est un prérequis à l'acte d'enseignement.
- Le BCC C qui renvoie à la conduite et à **la mise en œuvre** des enseignements. Celles-ci s'accompagnent nécessairement de processus variés d'analyse et de **régulation** qui s'appuient sur une pratique réflexive adossée à la recherche.

Dans chacun des semestres, ces trois BCC sont articulés à des problématiques professionnelles qui constituent pour l'INSPÉ Lille HdF le cœur et les défis du métier d'enseignant d'aujourd'hui et de demain. Ces problématiques professionnelles sont conçues dans **une logique progressive et cumulative** tendant à prendre de l'ampleur au cours des quatre semestres en intégrant l'ensemble des dimensions constitutives du métier :

- Semestre 1 : *Enseigner : oui mais quoi et comment ? ...*

---

<sup>1</sup> Arrêté du 28 mai 2019, référentiel de formation du master MEEF « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle », p.7.

<sup>2</sup> Cette perspective rejoint la définition de la notion de compétence proposée par Tardif (*ibid.*) : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

- Semestre 2 : ... *en prenant en compte les singularités de chacun...*
- Semestre 3 : ... *en engageant sa polyvalence, en croisant les disciplines...*
- Semestre 4 : ... *en construisant un collectif.*

Parallèlement, la **mise en place d'une démarche portfolio d'apprentissage** -qui constitue notre 3<sup>e</sup> orientation- viendra en appui de ce projet de formation. La démarche portfolio apparait en effet davantage susceptible d'accompagner les étudiants dans l'identification explicite des ressources variées, qui sont au cœur des compétences professionnelles, et à la réflexivité nécessaire à la construction de ces dernières. Outil personnel des étudiants, la démarche portfolio doit permettre aux étudiants :

- de réaliser, de sélectionner et d'analyser un **ensemble d'expériences pertinentes** en lien avec les problématiques des semestres et des BCC,
- de s'exercer à **identifier et à tisser les ressources pertinentes** qui participent de la construction des compétences,
- et enfin de mettre en perspective **les progrès réalisés** quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des macro épreuves évaluatives prévues en fin de semestre afin de valider le master.

Pour terminer, une dernière orientation de notre projet consiste à travailler **de manière intégrée** à l'ensemble des dimensions de la formation **deux problématiques professionnelles majeures** pour les enseignants et CPE de demain : **l'école inclusive et le numérique.**

La réforme de la formation laisse en effet aux INSPE la possibilité d'accorder 10% des heures de formation du master MEEF au contexte propre à chaque INSPÉ. L'INSPÉ Lille HdF a fait le choix, en accord avec Madame le Recteur de l'académie de Lille, de la problématique de l'école inclusive en raison de la spécificité du public scolaire de l'académie. L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves « quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés » d'apprendre et d'avoir « une chance égale » de réussir (Unesco). Cette problématique de l'inclusion est particulièrement saillante dans la région des Hauts-de-France qui connaît des fragilités sociales qui se traduisent par un nombre élevé d'élèves scolarisés en REP/REP+, des écarts sensibles de résultats des élèves aux évaluations nationales et par un nombre proportionnellement plus important que dans les autres académies d'élèves en situation de handicap et de structures médico-éducatives. Dans un tel contexte, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. **L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large** et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités. Parallèlement, l'intégration raisonnée et critique du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants et des CPE est une nécessité voire une priorité, à une époque où celui-ci modifie fondamentalement l'enseignement et l'organisation de l'école, le rapport à l'information et au savoir, les interactions des acteurs en contexte scolaire, les relations dans les familles ainsi que le monde du travail. Pour atteindre cet objectif, **une place plus importante sera faite au numérique** dans la formation en articulant celui-ci de façon plus étroite à l'ensemble des contenus et objets de formation.

Outil de référence, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant ces deux années de formation et à vous conduire vers la réussite au master et dans la préparation de votre futur métier.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

**L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF**

**Les coresponsables du master MEEF Encadrement éducatif**

## LES RESPONSABLES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

|             |  |
|-------------|--|
| <b>UE A</b> | <b>Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer</b>  |
| Ec A-1      | Systeme éducatif et fondements éthiques du métier<br><b>JEAN-FRANCOIS CONDETTE</b>                               |
| Ec A-2      | Métier de CPE<br><b>MARTINE PAYEN</b>  |
| <b>UE B</b> | <b>Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves</b>   |
| Ec B-1      | Stratégie d'enseignement du tronc commun   |
| Ec B-2      | <b>CEDRIC PARENT et BRUNO DEBEIRE</b>  |
| Ec B-3      | Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement<br><b>MARTINE PAYEN</b> |
| Ec B-4      | Culture Numérique TICE et Langues Vivantes<br><b>ELISE VERSTAEVEL et CHRISTINE DESMARET</b>                      |
| <b>UE C</b> | <b>Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques</b><br><b>JEAN-FRANCOIS CONDETTE</b>                |

## Blocs de connaissances et de compétences

### UNITES D'ENSEIGNEMENT

Les BCC et les UE ne se compensent pas entre eux.

| BCCA   | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer  | S1     |      | S2     |      |
|--------|---|--------|------|--------|------|
| UE A   | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer  | Heures | ECTS | Heures | ECTS |
| Ec A-1 | Système éducatif et fondements éthiques du métier | 63h    | 9    | 60h    | 6    |
| Ec A-2 | Métier de CPE                                     | 39h    | 6    | 42h    | 6    |
| Ec A-3 | Module de consolidation                           | 20h    |      | 20h    |      |
|        | Total   | 122    | 15   | 122    | 12   |

| BCC B  | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves                                | S1     |      | S2     |      |
|--------|--|--------|------|--------|------|
| UE B   | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves                                | Heures | ECTS | Heures | ECTS |
| Ec B-1 | Stratégie d'enseignement   | 41h    | 3    | 41h    | 6    |
| Ec B-2 | Droits et devoirs du fonctionnaire   | 18     | 3    |        |      |
| Ec B-3 | Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement | 24h    | 2    | 24h    | 2    |
| Ec B-4 | Module LVE + CNT   | 12h    | 1    | 12h    | 1    |
|        | Total  | 95h    | 9    | 77h    | 9    |

| BCC C  | Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques | S1     |      | S2     |      |
|--------|---|--------|------|--------|------|
| UE C   | Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques | Heures | ECTS | Heures | ECTS |
| Ec C-1 | Initiation aux pratiques de la recherche en éducation     | 24h    | 3    | 24h    | 6    |
| Ec C-2 | Accompagnement de la réflexivité par la recherche         | 12h    | 3    | 14h    | 3    |
| Ec C-4 | Module complémentaire                                     |        |      | 30h    |      |
|        | Total   | 36h    | 6    | 68h    | 9    |

# LE CALENDRIER PEDAGOGIQUE

2022 2023

| JOURS FÉRIÉS / CHÔMÉS |          |
|-----------------------|----------|
| Toussaint             | 01/11/22 |
| Armistice (F)         | 11/11/22 |
|                       |          |
| Noël                  | 25/12/22 |
| Jour de l'An          | 01/01/23 |
| Lundi de Pâques       | 10/04/23 |
| Fête du travail       | 01/05/23 |
| Victoire des Alliés   | 08/05/23 |
| Ascension             | 18/05/23 |
| Lundi de Pentecôte    | 29/05/23 |
| Fête Nationale (F)    | 14/07/23 |
| Assomption            | 15/08/23 |

|                         |
|-------------------------|
| Examens, échéances      |
| Stages en établissement |
| Journées Thématiques    |
| Jurys ou publications   |
| Congés                  |
| Féries                  |
| Module complémentaire   |

| sept-22 | M1            | oct-22  | M1 | nov-22  | M1                   | déc-22  | M1                      |
|---------|---------------|---------|----|---------|----------------------|---------|-------------------------|
| jeu. 1  | rentrée scola | sam. 1  |    | mar. 1  |                      | jeu. 1  | STAGE M1                |
| ven. 2  |               | dim. 2  |    | mer. 2  |                      | ven. 2  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| sam. 3  |               | lun. 3  |    | jeu. 3  |                      | sam. 3  |                         |
| dim. 4  |               | mar. 4  |    | ven. 4  |                      | dim. 4  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| lun. 5  |               | mer. 5  |    | sam. 5  |                      | lun. 5  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mar. 6  |               | jeu. 6  |    | dim. 6  |                      | mar. 6  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mer. 7  |               | ven. 7  |    | lun. 7  |                      | mer. 7  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| jeu. 8  |               | sam. 8  |    | mar. 8  |                      | jeu. 8  | EXAMENS<br>S1 session 1 |
| ven. 9  |               | dim. 9  |    | mer. 9  | Journée<br>recherche | ven. 9  |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| sam. 10 |               | lun. 10 |    | jeu. 10 |                      | sam. 10 |                         |
| dim. 11 |               | mar. 11 |    | ven. 11 |                      | dim. 11 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| lun. 12 |               | mer. 12 |    | sam. 12 |                      | lun. 12 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mar. 13 |               | jeu. 13 |    | dim. 13 |                      | mar. 13 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mer. 14 |               | ven. 14 |    | lun. 14 | STAGE M1             | mer. 14 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| jeu. 15 |               | sam. 15 |    | mar. 15 | STAGE M1             | jeu. 15 |                         |
| ven. 16 |               | dim. 16 |    | mer. 16 |                      |         | ven. 16                 |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| sam. 17 |               | lun. 17 |    | jeu. 17 | STAGE M1             | sam. 17 |                         |
| dim. 18 |               | mar. 18 |    | ven. 18 |                      |         | dim. 18                 |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| lun. 19 |               | mer. 19 |    | sam. 19 | STAGE M1             | lun. 19 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mar. 20 |               | jeu. 20 |    | dim. 20 | STAGE M1             | mar. 20 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mer. 21 |               | ven. 21 |    | lun. 21 | STAGE M1             | mer. 21 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| jeu. 22 |               | sam. 22 |    | mar. 22 | STAGE M1             | jeu. 22 |                         |
| ven. 23 |               | dim. 23 |    | mer. 23 |                      |         | ven. 23                 |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| sam. 24 |               | lun. 24 |    | jeu. 24 | STAGE M1             | sam. 24 |                         |
| dim. 25 |               | mar. 25 |    | ven. 25 |                      |         | dim. 25                 |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| lun. 26 |               | mer. 26 |    | sam. 26 | STAGE M1             | lun. 26 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mar. 27 |               | jeu. 27 |    | dim. 27 | STAGE M1             | mar. 27 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| mer. 28 |               | ven. 28 |    | lun. 28 | STAGE M1             | mer. 28 |                         |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
| jeu. 29 |               | sam. 29 |    | mar. 29 | STAGE M1             | jeu. 29 |                         |
| ven. 30 |               | dim. 30 |    | mer. 30 |                      |         | ven. 30                 |
|         |               |         |    |         |                      |         |                         |
|         |               | lun. 31 |    |         |                      | sam. 31 |                         |

| janv-23 | M1 | févr-23 | M1                  | mars-23 | M1                   | avr-23  | M1          | mai-23  | M1                   | juin-23 | M1                   | juil-23 | M1                             |
|---------|----|---------|---------------------|---------|----------------------|---------|-------------|---------|----------------------|---------|----------------------|---------|--------------------------------|
| dim. 1  |    | mer. 1  |                     | mer. 1  |                      | sam. 1  |             | lun. 1  |                      | jeu. 1  |                      | sam. 1  |                                |
| lun. 2  |    | jeu. 2  | JURY S1-S3 session1 | jeu. 2  |                      | dim. 2  |             | mar. 2  |                      | ven. 2  | Jury S2 session 1    | dim. 2  |                                |
| mar. 3  |    | ven. 3  |                     | ven. 3  |                      | lun. 3  |             | mer. 3  | Module Comp          | sam. 3  |                      | lun. 3  | JURY S2 session 2 Jury d'année |
| mer. 4  |    | sam. 4  |                     | sam. 4  |                      | mar. 4  |             | jeu. 4  |                      | dim. 4  |                      | mar. 4  |                                |
| jeu. 5  |    | dim. 5  |                     | dim. 5  |                      | mer. 5  | Module Comp | ven. 5  |                      | lun. 5  |                      | mer. 5  |                                |
| ven. 6  |    | lun. 6  |                     | lun. 6  | STAGE M1             | jeu. 6  |             | sam. 6  |                      | mar. 6  |                      | jeu. 6  |                                |
| sam. 7  |    | mar. 7  |                     | mar. 7  | STAGE M1             | ven. 7  |             | dim. 7  |                      | mer. 7  |                      | ven. 7  |                                |
| dim. 8  |    | mer. 8  |                     | mer. 8  | STAGE M1             | sam. 8  |             | lun. 8  |                      | jeu. 8  |                      | sam. 8  |                                |
| lun. 9  |    | jeu. 9  |                     | jeu. 9  | STAGE M1             | dim. 9  |             | mar. 9  |                      | ven. 9  |                      | dim. 9  |                                |
| mar. 10 |    | ven. 10 |                     | ven. 10 | STAGE M1             | lun. 10 |             | mer. 10 | Module Comp          | sam. 10 |                      | lun. 10 |                                |
| mer. 11 |    | sam. 11 |                     | sam. 11 | STAGE M1             | mar. 11 |             | jeu. 11 | examens S2 session 1 | dim. 11 |                      | mar. 11 |                                |
| jeu. 12 |    | dim. 12 |                     | dim. 12 | STAGE M1             | mer. 12 | Module Comp | ven. 12 |                      | lun. 12 |                      | mer. 12 |                                |
| ven. 13 |    | lun. 13 |                     | lun. 13 | STAGE M1             | jeu. 13 |             | sam. 13 |                      | mar. 13 |                      | jeu. 13 |                                |
| sam. 14 |    | mar. 14 |                     | mar. 14 | STAGE M1             | ven. 14 |             | dim. 14 |                      | mer. 14 | Module Comp          | ven. 14 |                                |
| dim. 15 |    | mer. 15 |                     | mer. 15 | STAGE M1             | sam. 15 |             | lun. 15 |                      | jeu. 15 |                      | sam. 15 |                                |
| lun. 16 |    | jeu. 16 |                     | jeu. 16 | STAGE M1             | dim. 16 |             | mar. 16 |                      | ven. 16 |                      | dim. 16 |                                |
| mar. 17 |    | ven. 17 |                     | ven. 17 | STAGE M1             | lun. 17 |             | mer. 17 |                      | sam. 17 |                      | lun. 17 |                                |
| mer. 18 |    | sam. 18 |                     | sam. 18 | STAGE M1             | mar. 18 |             | jeu. 18 |                      | dim. 18 |                      | mar. 18 |                                |
| jeu. 19 |    | dim. 19 |                     | dim. 19 | STAGE M1             | mer. 19 |             | ven. 19 |                      | lun. 19 | Examens S2 session 2 | mer. 19 |                                |
| ven. 20 |    | lun. 20 |                     | lun. 20 | STAGE M1             | jeu. 20 |             | sam. 20 |                      | mar. 20 |                      | jeu. 20 |                                |
| sam. 21 |    | mar. 21 |                     | mar. 21 | STAGE M1             | ven. 21 |             | dim. 21 |                      | mer. 21 |                      | ven. 21 |                                |
| dim. 22 |    | mer. 22 |                     | mer. 22 | STAGE M1             | sam. 22 |             | lun. 22 |                      | jeu. 22 |                      | sam. 22 |                                |
| lun. 23 |    | jeu. 23 |                     | jeu. 23 | STAGE M1             | dim. 23 |             | mar. 23 |                      | ven. 23 |                      | dim. 23 |                                |
| mar. 24 |    | ven. 24 |                     | ven. 24 | STAGE M1             | lun. 24 |             | mer. 24 |                      | sam. 24 |                      | lun. 24 |                                |
| mer. 25 |    | sam. 25 |                     | sam. 25 | STAGE M1             | mar. 25 |             | jeu. 25 |                      | dim. 25 |                      | mar. 25 |                                |
| jeu. 26 |    | dim. 26 |                     | dim. 26 | STAGE M1             | mer. 26 |             | ven. 26 |                      | lun. 26 |                      | mer. 26 |                                |
| ven. 27 |    | lun. 27 |                     | lun. 27 | STAGE M1             | jeu. 27 |             | sam. 27 |                      | mar. 27 |                      | jeu. 27 |                                |
| sam. 28 |    | mar. 28 |                     | mar. 28 | STAGE M1             | ven. 28 |             | dim. 28 |                      | mer. 28 |                      | ven. 28 |                                |
| dim. 29 |    |         |                     | mer. 29 | Journée recherche    | sam. 29 |             | lun. 29 |                      | jeu. 29 |                      | sam. 29 |                                |
| lun. 30 |    |         |                     | jeu. 30 | JURY S1-S3 session 2 | dim. 30 |             | mar. 30 |                      | ven. 30 |                      | dim. 30 |                                |
| mar. 31 |    |         |                     | ven. 31 |                      |         |             | mer. 31 |                      |         |                      |         |                                |

## FICHES DESCRIPTIVES DES ELEMENTS PEDAGOGIQUES

### BCC A – MAITRISER DES SAVOIRS POUR CONSEILLER ET EDUQUER

| S 1    | UE A | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer  | 15 ECTS        |
|--------|------|---|----------------|
| EC A.1 |      | Systeme éducatif et fondements éthiques du métier | 9 ECTS<br>63 H |

#### 1- Objectifs poursuivis

- Acquérir, renforcer les savoirs scientifiques et les connaissances réglementaires sur le système éducatif, son histoire, ses valeurs, ses finalités, son organisation, ses enjeux actuels et ses limites
  - Etre capable de présenter le conseiller principal d'éducation comme un acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
  - Connaissance du contexte institutionnel. Compréhension des valeurs, des finalités et des principes qui fondent le service public d'éducation nationale et que celui-ci promeut.
  - Compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
  - Compréhension des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales des élèves comme des systèmes.
  - Connaissance de l'originalité française de la fonction de conseiller principal d'éducation et des métiers de l'encadrement éducatif.
  - Problématiser des situations éducatives en les éclairant par des travaux en sciences humaines et sociales pour construire un savoir-agir pertinent, adapté à la mesure des enjeux sociaux.
- Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales)
- Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement.
- **Connaître, comprendre et tenir compte de la diversité des élèves** : école inclusive : histoire, enjeux et pratiques ; connaître, analyser, les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive
  - **Contribuer à l'égalité garçons/filles** ; Avoir des connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre ; comprendre que la notion de genre structure des représentations et des pratiques inégalitaires, y compris dans le système scolaire ; savoir comment les inégalités et les stéréotypes sexistes se construisent chez les élèves et dans les socialisations enfantines et adolescentes, et leurs impacts possibles dans la relation éducative et les apprentissages ; Questionner les biais de genre, ainsi que les processus de hiérarchisation, d'invisibilisation et de minoration des femmes, dans la production des savoirs scientifiques et scolaires ; Connaître les liens existants entre d'une part les inégalités et les discriminations selon le sexe et d'autre part les inégalités et discriminations LGBTIQphobes, et connaître les spécificités de chacune de ces inégalités et de ces discriminations. ; Savoir comment les inégalités liées au sexe peuvent se cumuler avec d'autres inégalités et discriminations, notamment racistes, sociales ou en fonction du handicap ; tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques et la mise en œuvre d'actions dans les établissements ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les interventions au sein de l'établissement.

#### 2 – Contenus détaillés

#### a) Histoire :

Présentation générale du système éducatif français, de ses enjeux et de son histoire depuis la Révolution française : ses acteurs, ses enjeux, ses contenus, les étapes de la massification

- Histoire de l'enseignement primaire ; Histoire de l'enseignement secondaire ; Histoire de l'enseignement supérieur ; Mai 1968 et ses conséquences

#### b) Philosophie

- Qu'est-ce que l'éducation ? ; La crise de l'éducation ; Morale et éthique ; l'altérité en question

#### c) Sociologie

Présentation et analyse sociologique des inégalités éducatives liées aux origines sociales, au genre, au territoire, aux parcours migratoires, à l'état de santé, etc.

#### d) Psychologie

- Psychologie de l'adolescent : le développement social, cognitif et affectif ; les conduites à risques ; Ecole inclusive

- Historique de l'éducation inclusive (de la ségrégation à la pédagogie universelle) et enjeux éducatifs.

### 3 – Attendus travaillés

- Fondre son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le cadre réglementaire et éthique dans lequel il exerce

- Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de laïcité, de neutralité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

- Être capable d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

- Communiquer de manière correcte, claire et adaptée ; adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges

- Développer ses capacités à argumenter et à démontrer autour d'un sujet donné

- Développer ses capacités à définir une problématique autour d'un sujet portant sur le système éducatif

- Développer des capacités d'analyse et d'exploitation de documents, de situations et de développer un regard critique.

### 4 – Modalités de travail

60 h + 3 h inclusion

Histoire de l'éducation : 18 heures (12 heures CM, 6 heures TD)

Philosophie de l'éducation : 15 heures (9 heures CM et 6 heures TD)

Psychologie de l'éducation : 6 heures (et 3 heures « inclusion ») : 6 heures de CM et 3 heures de TD

Sociologie de l'éducation : 21 heures (12 heures CM et 9 heures de TD)

- travail personnel indispensable de lecture d'ouvrages et d'articles

### 5 – Modalités d'évaluation

#### Session 1 :

CC : Travail personnel en histoire de l'éducation (8 pages maximum) ; fiche de lecture problématisée autour d'une thématique choisie parmi plusieurs proposées par l'enseignant.

CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

#### Session 2 :

Idem CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

### 6 - Bibliographie indicative

#### a) Histoire

- Jean-Noël LUC, Jean-François CONDETTE et Yves VERNEUIL, Histoire de l'enseignement en France (XIXe-XXIe siècle), Paris, Armand Colin, 2020.

Lydie HEURDIER et Antoine PROST, Les politiques de l'éducation en France, La Documentation française, seconde édition, 2017.

-Laurent GUTIERREZ ET Patricia LEGRIS (dir.), Le collège unique. Eclairages socio-historiques sur la loi du 11 juillet 1975, Rennes, PUR, 2016

b) Philosophie

- Hannah ARENDT, La crise de l'éducation, Qu'est-ce que l'autorité ? in La crise de la culture, Folio essais.

- Eirick PRAIRAT, Eduquer avec tact, ESF Editeur

- Olivier REBOUL, La philosophie de l'éducation, Paris, PUF, Que sais-je ?

c) Sociologie

- Marianne BLANCHARD et Joanie CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Sociologie de l'école, Paris, La Découverte, 2016.

- Martine COURT, Sociologie des enfants, Paris, La Découverte, 2017.

- François DUBET, Marie DURU-BELLAT et Antoine VERETOUT, Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale, Paris, Le Seuil, 2010.

d) Psychologie

- Miljkovitch, R., Morange-Majoux, F., & Sander, E. (2017). Psychologie du Développement. Elsevier Masson

-Coslin, G., Psychologie de l'adolescent. Paris, A.Colin, 2017.

-Coslin, G., Les conduites à risques à l'adolescence. Paris, A.Colin, 2003.

-Prud'Homme, L., Duchesne, H., Bonvin, P., & Vienneau, R., L'inclusion scolaire: ses fondements, ses acteurs et ses pratiques. Ottignies-Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016.

| S 2    | UE A | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer  | 12 ECTS        |
|--------|------|---|----------------|
| EC A.1 |      | Système éducatif et fondements éthiques du métier | 6 ECTS<br>60 H |

### 1- Objectifs poursuivis

- Acquérir, renforcer les savoirs scientifiques et les connaissances règlementaires sur le système éducatif, son histoire, ses valeurs, ses finalités, son organisation, ses enjeux actuels et ses limites  
- Etre capable de présenter le conseiller principal d'éducation comme un acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

- Connaissance du contexte institutionnel. Compréhension des valeurs, des finalités et des principes qui fondent le service public d'éducation nationale et que celui-ci promeut.

· Compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives

· Compréhension des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales des élèves comme des systèmes.

· Connaissance de l'originalité française de la fonction de conseiller principal d'éducation et des métiers de l'encadrement éducatif.

· Problématiser des situations éducatives en les éclairant par des travaux en sciences humaines et sociales pour construire un savoir-agir pertinent, adapté à la mesure des enjeux sociaux.

Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales)

· Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement.

- **Connaître, comprendre et tenir compte de la diversité des élèves** : école inclusive : histoire, enjeux et pratiques ; connaître, analyser, les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive

- **Contribuer à l'égalité garçons/filles** ; Avoir des connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre ; comprendre que la notion de genre structure des représentations et des pratiques inégalitaires, y compris dans le système scolaire ; savoir comment les inégalités et les stéréotypes sexistes se construisent chez les élèves et dans les socialisations enfantines et adolescentes, et leurs impacts possibles dans la relation éducative et les apprentissages ; Questionner les biais de genre, ainsi que les processus de hiérarchisation, d'invisibilisation et de minoration des femmes, dans la production des savoirs scientifiques et scolaires ; Connaître les liens existants entre d'une part les inégalités et les discriminations selon le sexe et d'autre part les inégalités et discriminations LGBTIQphobes, et connaître les spécificités de chacune de ces inégalités et de ces discriminations. ; Savoir comment les inégalités liées au sexe peuvent se cumuler avec d'autres inégalités et discriminations, notamment racistes, sociales ou en fonction du handicap ; tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques et la mise en oeuvre d'actions dans les établissements ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les interventions au sein de l'établissement.

### 2 – Contenus détaillés

#### a) Histoire :

- Vie scolaire et régime disciplinaire au regard de l'histoire de l'éducation (avec histoire des personnels de surveillance) ; Histoire de l'enseignement féminin ; le plan Langevin-Wallon ; Histoire enseignement technique et professionnel

## b) Philosophie

La justice scolaire ; la laïcité scolaire et ses enjeux

## c) Sociologie

Présentation et analyse sociologique des relations familles/école, des enjeux de l'apprentissage, de la question du décrochage scolaire, de la thématique des violences et du climat scolaire.

## d) Psychologie

les stéréotypes ; la motivation ; les apprentissages

### 3 – Attendus travaillés

-Fondre son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le cadre réglementaire et éthique dans lequel il exerce

-Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de laïcité, de neutralité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

-Etre capable d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

-Communiquer de manière correcte, claire et adaptée ; adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges

-Développer ses capacités à argumenter et à démontrer autour d'un sujet donné

-Développer ses capacités à définir une problématique autour d'un sujet portant sur le système éducatif

-Développer des capacités d'analyse et d'exploitation de documents, de situations et de développer un regard critique.

-Etre capable de montrer la complexité des situations éducatives et d'analyser le rôle des principaux acteurs

### 4 – Modalités de travail

60 h

Histoire de l'éducation : 15 heures (9 heures CM, 6 heures TD)

Philosophie de l'éducation : 12 heures (6 heures CM et 6 heures TD)

Psychologie de l'éducation : 9 heures : (3 heures de CM et 6 heures de TD)

Sociologie de l'éducation : 24 heures : (15 heures de CM et 9 heures de TD)

### 5 – Modalités d'évaluation

#### Session 1 :

CC : Travail personnel en sociologie de l'éducation (8 pages maximum) ; analyse et réponse écrite à un sujet de composition, étayé notamment par un ou plusieurs extraits de textes fournis par l'enseignante

CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

#### Session 2 :

Idem CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

### 6 - Bibliographie indicative

#### a) Histoire

- Loïc LE BARS, Les professeurs de silence. Maîtres d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs XIXe siècle, Paris, L'harmattan, 2014.

-Jérôme KROP et Stéphane LEMBRE (dir.), Histoire des élèves en France, volume 2. Ordres, désordres et engagements (XVIe-XXe siècles), Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2020.

- Rebecca ROGERS et Françoise THEBAUD, La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule, Paris, Éditions Textuel, 2010.

#### b) Philosophie

- Eirick PRAIRAT, La sanction en éducation, Que sais-je ?

- Henri PENA-RUIZ, Qu'est-ce que l'école ?, Folio actuel

-Edgar MORIN, Enseigner à vivre, Actes Sud

#### c) Sociologie

- Elisabeth BAUTIER et Patrick RAYOU, Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires, Paris, PUF, 2009
  - Pierre-Yves BERNARD, Le décrochage scolaire, Paris, PUF, 2013
  - Annie FEYFANT, « Coéducation : quelle place pour les parents ? », Dossier de veille de l'IFÉ n°98, 2015.
- d) Psychologie
- Lieury, A., & Fenouillet, F , Motivation et réussite scolaire, Paris, Dunod, 2006.
  - Carbonneau, N, Paquet, Y., Vallerand, R., La théorie de l'autodétermination : aspects théoriques et appliqués, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2016.
  - Leyens, J. P., Yzerbyt, V., & Schadron, G., Stéréotypes et cognition sociale (Vol. 214), Paris : Editions Mardaga, 1996.

| S 1   | UE A | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer | 15 ECTS        |
|---|------|--|----------------|
| EC A.2  |      | Métier de CPE                                    | 6 ECTS<br>39 H |
| <p><b>1- Objectifs poursuivis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et comprendre le métier de CPE, ses spécificités et ses enjeux actuels. Prendre en compte les contextes d'exercice de l'activité professionnelle.</li> <li>- Apprendre à identifier et repérer les enjeux des situations éducatives</li> <li>- Apprendre progressivement à maîtriser les outils d'analyse des situations professionnelles rencontrées....</li> <li>-</li> </ul> <p><b>2 – Contenus détaillés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du système éducatif</li> <li>- Lois d'orientation, Lettres de rentrée, Projet académique</li> <li>- Les instances de l'EPL et son fonctionnement</li> <li>- Le projet d'établissement, Le référentiel de compétences, Les missions du CPE</li> <li>- Le métier de l'élève</li> <li>- Le CPE et le suivi de l'élève individuel et collectif</li> <li>- Les élèves à besoins particuliers</li> <li>- La place de l'élève dans la classe, dans l'établissement</li> <li>- Les relations école/famille : Coéducation</li> <li>- L'organisation spécifique des collèges, des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels, sans oublier les internats</li> <li>- La construction du parcours de l'élève et des parcours (PC, PA, PES, PEAC)</li> </ul> <p><b>3 – Attendus travaillés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le contexte institutionnel « Compréhension des valeurs, des finalités et des principes qui fondent le service public d'éducation nationale et que celui-ci promet. »</li> <li>- S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier de CPE.</li> <li>- Développer des capacités d'analyse et d'exploitation de documents, de situations et de développer un regard critique.</li> <li>- Justifier de capacités dans l'élaboration et le développement des éléments d'une problématique.</li> <li>- Elaborer un diagnostic permettant une analyse de l'action éducative.</li> <li>-</li> </ul> <p><b>4 – Modalités de travail</b><br/>18h en CM<br/>21h dt 6h inclusion</p> <p><b>5 – Modalités d'évaluation</b><br/><u>Session 1 :</u><br/>CC : Travail personnel à partir d'un dossier composé de 3 ou 4 documents (de nature variée).<br/>CT : Epreuve sur table 5h = Analyse d'une situation éducative prenant appui sur un dossier documentaire.</p> <p><u>Session 2 :</u><br/>Idem CT : Epreuve sur table 5h = Analyse d'une situation éducative prenant appui sur un dossier documentaire.</p> |      |  |                |

## 6 - Bibliographie indicative

- Delahaye Jean-Paul (coordonné par), Le Conseiller principal d'éducation ; de la vie scolaire à la politique éducative, Les Indispensables, Berger-Levrault, 2016.
- Carrefours de l'éducation. Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités. N°49. Juin 2020
- Dupeyron Jean-François, «La responsabilité éthique des Conseillers Principaux d'Education», Dossiers des sciences de l'Education, n°36/20, pp. 167-188
- Mikailoff Nathalie, L'accompagnement individuel des élèves par le Conseiller Principal d'Education entre éthique et responsabilité, sciences humaines et sociales, 2017

| S 2    | UE A          | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer | 12 ECTS |
|--------|---------------|--|---------|
| EC A.2 | Métier de CPE | 6 ECTS   | 42 H    |

### 1- Objectifs poursuivis

- Connaître, comprendre et analyser le cadre légal de l'action du CPE
- Connaître la diversité des acteurs du système éducatif
- Connaître le droit de la vie scolaire et de la responsabilité éducative du CPE.

### 2 – Contenus détaillés

- Le climat scolaire
- Le RI, l'Organisation des procédures disciplinaires
- Socle commun de compétences et de culture + certification PIX
- Construction du parcours de l'élève et des différents parcours (PA, PC, PEAC, PES)
- Gestion de conflits, médiation
- Assiduité : Traitement et suivi de l'absentéisme, décrochage, persévérance scolaire...
- Le projet éducatif, projet vie scolaire et projet de service
- Le service vie scolaire : fonctionnement et gestion sécurité des élèves....
- Le CESC, la prévention, lutte contre la discrimination, égalité filles/garçons, l'EMC, l'EMI
- L'égalité des sexes dans les actions développées dans le cadre du projet d'établissement et dans leur mise en œuvre. identification des associations ou organismes complémentaires de l'école et les ressources des autres services de l'État ou des collectivités territoriales pour accompagner la mise en œuvre d'intervention en faveur de l'égalité des sexes dans les établissements scolaires.
- L'éducation à environnement et au développement durable
- Plan, projets, dispositifs...suivi des EBP (élèves à besoins particuliers)

### 3 – Attendus travaillés

Idem S1 + Connaître les lois et les règles encadrant la sécurité des biens et des personnes.

Situer l'origine, la valeur et la portée de l'action éducative dans un contexte d'établissement.

Inscrire son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission.

Produire une diversité de réponses et être capable d'en exposer les intérêts et limites, au regard de l'analyse et de la problématique.

### 4 – Modalités de travail

24h en CM dt 6h inclusion

18h en TD

### 5 – Modalités d'évaluation

#### Session 1 :

CC : Travail personnel à partir d'un dossier composé de 3 ou 4 documents (de nature variée).

CT : Epreuve sur table 5h = Analyse d'une situation éducative prenant appui sur un dossier documentaire.

#### Session 2 :

Idem CT : Epreuve sur table 5h = Analyse d'une situation éducative prenant appui sur un dossier documentaire.

## 6 - Bibliographie indicative

Bernard Pierre-Yves, Le Décrochage scolaire, PUF, Coll. Que sais-je? 2019.

Boyries Pascal, Sirel François, L'établissement en démarche de développement durable : une construction collective, éditions CRDP de l'académie d'Amiens, 2013.

Buttner Yann, Maurin André, Le droit de la vie scolaire, Dalloz, 2013.

Debarbieux Éric, Les Dix Commandements contre la violence à l'école, Odile Jacob, 2008.

Delahaye Jean-Paul, Weixler Frédérique, Décrochage scolaire. Entre parcours singuliers et mobilisation collective, un défi pour l'Ecole, Berger-Levrault, 2017.

GARNIER Bruno, DEROUET Jean-Louis, MALET Régis (dir.) Sociétés inclusives et reconnaissance des diversités. Le nouveau défi des politiques d'éducation, Presses universitaires de Rennes, 2020.

Prairat Eirik, La Sanction en éducation, PUF, Que sais-je ? 2011.

Gaussel Marie, L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités.

Dossier de veille de l'IFÉ, n°112, 2016.

|        |      |  |      |
|--------|------|--|------|
| S 1    | UE A | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer |      |
| EC A.3 |      | Module de consolidation                          | 20 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée

-Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

-savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

Se mettre en situation dans les conditions d'exercice du métier de conseiller principal d'éducation

Prendre du recul par rapport à une question posée, à une situation décrite ; analyser de manière critique une source ou une situation.

Analyser les enjeux d'une situation et d'une problématique pour apporter une réponse argumentée et réaliste

-Enrichir ses connaissances et ses références en travaillant sur des thématiques très précises.

### 2 – Contenus détaillés

-Méthodologie propre aux deux épreuves d'admissibilité du concours externe CPE

- travail individuel et/ou par petits groupes sur des exercices « type concours » avec correction collective

### 3 – Attendus travaillés

a) Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée (composition)

-Trouver, formuler la problématique centrale d'un sujet posé avec ou sans texte de référence

- Mobiliser ses connaissances théoriques et pratiques qui permettent de répondre à la problématique posée par le sujet

-Etre capable d'organiser ses idées autour d'un plan cohérent qui réponde à la question posée

-Etre capable de mobiliser de bons exemples dans la démonstration

-savoir rédiger un devoir de manière claire et exacte

-savoir composer une introduction et une conclusion

b) Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

Aboutir à la production d'un document de communication. Ce qui suppose :

Une qualité d'expression et une maîtrise des règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

Un fil conducteur clair, mis en évidence par l'annonce de la démarche, la présence de transitions mais aussi par une présentation soignée.

La rédaction d'un document informatif répondant aux questions soulevées par une situation donnée.

Une approche synthétique mais qui met bien en évidence les différents enjeux du sujet et dimensions du sujet.

Une production entièrement rédigée, comportant introduction, développement et conclusion.

Une problématisation, celle-ci va au-delà de la simple formulation d'une question et rendre compte de la bonne compréhension des enjeux soulevés par le sujet.

Le plan, les développements, la mobilisation des documents, l'apport de connaissances personnelles répondent à une problématique précise.

Une exploitation de l'intégralité du dossier documentaire.

c) Savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

-développer les compétences de synthèse

-développer les aptitudes à la présentation orale devant les autres d'un travail préparé à l'avance

-Développer les compétences d'argumentation et de réponse dans un échange oral

Le travail présenté peut être : un article d'auteur scientifique, le projet de rapport d'étape de l'UEC, un élément lié à une épreuve type concours

#### 4 – Modalités de travail

9 h TD pour l'acquisition des compétences de la composition

9 h TD pour l'acquisition progressive des compétences du dossier-projet

2 h TD pour savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

#### 5 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation (évaluation est intégrée dans UE-A EC1 et 2)

#### 6 - Bibliographie indicative

Concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) Bibliographie indicative-Session 2023-publiée le 3 mai 2022

Rapport du jury du concours externe CPE session 2022. Sujets zéro session 2022

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>

|        |      |  |      |
|--------|------|--|------|
| S 2    | UE A | Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer |      |
| EC A.3 |      | Module de consolidation                          | 20 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée

-Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

-savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

Se mettre en situation dans les conditions d'exercice du métier de conseiller principal d'éducation

Prendre du recul par rapport à une question posée, à une situation décrite ; analyser de manière critique une source ou une situation.

Analyser les enjeux d'une situation et d'une problématique pour apporter une réponse argumentée et réaliste

-Enrichir ses connaissances et ses références en travaillant sur des thématiques très précises.

### 2 – Contenus détaillés

-Méthodologie propre aux deux épreuves d'admissibilité du concours externe CPE

- travail individuel et/ou par petits groupes sur des exercices « type concours » avec correction collective

### 3 – Attendus travaillés

a) Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée (composition)

-Trouver, formuler la problématique centrale d'un sujet posé avec ou sans texte de référence

- Mobiliser ses connaissances théoriques et pratiques qui permettent de répondre à la problématique posée par le sujet

-Etre capable d'organiser ses idées autour d'un plan cohérent qui réponde à la question posée

-Etre capable de mobiliser de bons exemples dans la démonstration

-savoir rédiger un devoir de manière claire et exacte

-savoir composer une introduction et une conclusion

b) Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

Mettre en perspective les informations relatives à l'établissement scolaire de référence.

Développer une analyse appuyée tant sur les apports théoriques et les illustrations que les textes institutionnels.

Analyser finement la situation de l'établissement de référence.

Problématiser et proposer des choix justifiés par des explications, voire des données chiffrées, qui éclairent sur les raisons et les objectifs des actions proposées.

Savoir évaluer les effets des actions engagées.

Proposer une réponse systémique qui mette bien en évidence les différentes dimensions impliquées par le projet : inscription de la proposition et de la démarche adoptée dans le projet de l'établissement et/ou le travail de l'équipe éducative ; partenariats (internes ou externes) envisagés ; enjeux en termes pédagogiques et éducatifs ; mobilisation des instances de l'établissement...

c) Savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

-développer les compétences de synthèse

-développer les aptitudes à la présentation orale devant les autres d'un travail préparé à l'avance

-Développer les compétences d'argumentation et de réponse dans un échange oral

Le travail présenté peut être : un article d'auteur scientifique, le projet de rapport d'étape de l'UEC, un élément lié à une épreuve type concours

### 4 – Modalités de travail

3 h CM + 3TD pour l'acquisition des compétences de la composition

3,5 h CM + 3TD pour l'acquisition progressive des compétences du dossier-projet

6,5 h TD pour savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

### 5 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation (évaluation est intégrée dans UE-A, EC1 et 2

Sous forme de deux épreuves blanches en février-mars (qi seront corrigées en détail dans ce module)

1 épreuve de composition de 4h : Dissertation

1 épreuve d'analyse d'une situation éducative sur dossier de 5h

### 6 - Bibliographie indicative

Concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) Bibliographie indicative-Session 2023-publiée le 3 mai 2022

Rapport du jury du concours externe CPE session 2022. Sujets zéro session 2022

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>

## BCC B – CONCEVOIR L'ORGANISATION DES CONDITIONS DE VIE DES ELEVES

| S 1    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves | 9 ECTS         |
|--------|------|---|----------------|
| EC B.1 |      | Stratégie d'enseignement de tronc commun                  | 3 ECTS<br>41 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Apprendre à analyser une situation vécue ou observée en s'appuyant sur un étayage institutionnel référencé.

Les modalités de formation permettront de :

La comparaison des spécificités des disciplines enseignées et des métiers afin d'identifier les points de convergence et les complémentarités

Des études de cas professionnels et des mises en situation de résolution de problèmes professionnels

Des apports de contenus scientifiques de référence

Des mises en situation de communication à visée professionnelle

Des échanges-rencontres avec des professionnels.

Débuter la compilation des ressources internes ou externes de son portfolio pour en entrer dans une démarche réflexive.

### 2 – Contenus détaillés

en cours magistral :

Les grands courants pédagogiques

L'histoire du système éducatif

En travaux dirigés

Le métier d'élève

La forme scolaire

Les théories de l'apprentissage

la psychologie et le développement de l'adolescent

La redéfinition du métier d'enseignant aujourd'hui

Le fonctionnement et la connaissance d'un EPLE et ses acteurs

La motivation en milieu scolaire

Travailler par compétences grâce au socle commun

Évaluer par compétences

### 3 – Attendus travaillés

Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier

Respecter et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

Adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement

Comprendre les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, feedback, métacognition...) et le rôle des facteurs affectifs et du contexte dans l'apprentissage.

Ainsi que les apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences

Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

Mobiliser les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.

#### 4 – Modalités de travail

41 en TD

#### 5 – Modalités d'évaluation

Dossier réflexif sur une situation éducative rencontrée en stage.

#### 6 - Bibliographie indicative

...

| S 2    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves | 9 ECTS         |
|--------|------|---|----------------|
| EC B.1 |      | Stratégie d'enseignement de tronc commun                  | 6 ECTS<br>41 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Prendre en compte les singularités de chacun.

Les modalités de formation permettront de :

La comparaison des spécificités des contextes d'enseignement afin d'identifier les points de convergence et spécificités liées au contexte d'exercice du métier.

Des études de cas issus des stages et des mises en situation de résolution de problèmes professionnels

Des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

Des mises en situation de communication à visée professionnelle.

Des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.

Compiler et organiser son port folio pour continuer sa démarche réflexive

Un oral de positionnement réflexif des attendus professionnels

### 2 – Contenus détaillés

En cours magistral :

Les dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement et de l'action éducative

Les politiques éducatives en lien avec l'éducation prioritaire

En travaux dirigés :

Les pratiques pédagogiques favorisant la réussite de tous

Les violences scolaires et leurs impacts sur le climat scolaire

Les différentes dimensions de l'hétérogénéité et prise en charge des difficultés scolaires

Les inégalités d'apprentissage

La relation école famille

Savoir évaluer les progrès des élèves, savoir remplir un bulletin scolaire.

La construction de l'Autorité

Travailler en Réseaux d'éducation prioritaire

### 3 – Attendus travaillés

Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier

Adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement

Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

Conduire un accompagnement et un suivi appliqués aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques.

Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

### 4 – Modalités de travail

41h TD en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif

### 5 – Modalités d'évaluation

Dossier réflexif sur une situation éducative /pédagogique rencontrée en stage.

### 6 - Bibliographie indicative

|        |      |   |        |        |
|--------|------|---|--------|--------|
| S 1    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves |        | 9 ECTS |
| EC B.2 |      | Droits et devoirs du fonctionnaire                        | 3 ECTS | 18 H   |

### 1- Objectifs poursuivis

Permettre à l'étudiant de percevoir les composantes éthiques et réglementaires du cadre de ses futures missions.

Faire vivre les valeurs de l'école

Savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Coopérer au sein d'une équipe

### 2 – Contenus détaillés

Une approche transversale et une centration sur les situations travaillées en groupes d'étudiants constitués en inter-mentions ont présidé à la conception de ce module de 18H.

La conception d'un espace numérique dédié aux valeurs de la République et à la laïcité accessible aux étudiants et formateurs constitue un support de ressources de références essentielles à la formation et à la mise en œuvre de ce module. Cet espace est articulé autour de trois entrées :

La transmission des valeurs de la République.

La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.

La pédagogie de la Laïcité.

### 3 – Attendus travaillés

Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.

Respecter et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination.

Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

Adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement

Connaître et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles.

Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

### 4 – Modalités de travail

2h CM droits et obligations du fonctionnaire

16h de TD en groupe inter-mentions

### 5 – Modalités d'évaluation

L'EC-B1 est couplé au semestre 1 avec l'EC-B2.

| S 1    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves                                |        | 9 ECTS |
|--------|------|--|--------|--------|
| EC B.3 |      | Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement | 6 ECTS | 24 H   |

### 1- Objectifs poursuivis

Favoriser l'insertion de l'étudiant dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.

Se familiariser avec le métier de CPE ; s'initier à la gestion d'un service vie scolaire, au suivi des élèves, à la gestion de l'absentéisme, la gestion des flux ; observer et analyser les pratiques éducatives, effectuer les tâches relatives à la pratique de la gestion de la vie scolaire et analyser ses pratiques.

### 2 – Contenus détaillés

Techniques de communication dans le cadre d'une animation éducative avec les élèves

Le CPE et l'animation éducative

CNT voir fiche spécifique (LVE/CNT)

Intervention de partenaire(s) : Directeur d'école dans le cadre du conseil école/collège et du réseau REP

### 3 – Attendus travaillés

Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)

Connaître et comprendre le fonctionnement d'un EPLE et de son contexte.

Connaître et comprendre les missions du CPE.

Prendre conscience des attendus du fonctionnement du service vie scolaire.

S'approprier progressivement les outils numériques au service de la pratique professionnelle.

S'approprier les gestes professionnels favorisant le suivi des élèves : techniques de l'entretien individuel, communication et relations avec les familles, conduites de réunion ».

Identifier les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire.

Identifier et Comprendre les éléments du développement social et affectif de l'adolescent; sociabilités juvéniles; cultures adolescentes...

S'approprier les dispositifs d'accompagnement scolaire des élèves à besoins éducatifs particulier.

Comprendre le fonctionnement du 1<sup>er</sup> degré, la continuité pédagogique entre le premier et le second degré notamment avec le conseil école/collège. Idem pour les liens entre le collège et le lycée.

Connaître plusieurs techniques et exercices de communication et d'animation éducative.

Ainsi que les démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.

### 4 – Modalités de travail

3h en CM inclusion

21h en TD dt 3h CNT

### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

CC : conception et présentation (seul ou en binôme) d'un exercice d'animation et de communication envers des élèves

Session 2 :

Idem session 1 : conception et présentation (seul ou en binôme) d'un exercice d'animation et de communication envers des élèves

### 6 - Bibliographie indicative

| S 2    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves                                |        | 9 ECTS |
|--------|------|--|--------|--------|
| EC B.3 |      | Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement | 6 ECTS | 21 H   |

### 1- Objectifs poursuivis

#### **Suite du S1 :**

Favoriser l'insertion de l'étudiant dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.

Se familiariser avec le métier de CPE dans un autre contexte de stage ; s'initier à la gestion d'un service vie scolaire, au suivi des élèves, à la gestion de l'absentéisme, la gestion des flux ; observer et analyser les pratiques éducatives, effectuer les tâches relatives à la pratique de la gestion de la vie scolaire et analyser ses pratiques.

Connaître plusieurs techniques et exercices de communication et d'animation éducative.

### 2 – Contenus détaillés

Techniques de communication et mise en place d'un projet au sein de l'INSPE

CNT voir fiche spécifique (LVE/CNT)

#### Interventions partenaires :

Centre GAIA Lille

EMS Académie de Lille, enquêtes de climat scolaire

### 3 – Attendus travaillés

Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)

Connaître et comprendre le fonctionnement d'un EPLE et de son contexte en fonction du 2<sup>ème</sup> lieu de stage.

Connaître et comprendre les missions du CPE.

Prendre conscience des attendus du fonctionnement du service vie scolaire.

Identifier les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire.

S'approprier progressivement les outils numériques au service de la pratique professionnelle.

S'approprier les gestes professionnels favorisant le suivi des élèves : techniques de l'entretien individuel, communication et relations avec les familles, conduites de réunion ».

S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif avec les enseignants et les autres personnels, d'animation de l'équipe de vie scolaire.

Ainsi que les démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.

Faire un usage éducatif et rigoureux du règlement.

S'approprier les éléments permettant la création d'un climat serein et à l'entretien de la qualité du cadre de vie et d'étude, à la gestion et à l'aménagement des espaces de travail et d'étude.

S'approprier les processus d'orientation des élèves et les parcours scolaires, identifier le rôle des partenaires et notamment des représentants des régions.

S'approprier les postures, les gestes professionnels et les principes établissant l'autorité.

Comprendre les liens entre la vie scolaire et la réussite des élèves, prendre la mesure de la notion de coéducation.

Participer aux actions d'information et de bilan organisées à destination des parents

Connaître et comprendre les missions et dispositifs propres à l'académie.

#### 4 – Modalités de travail

6h en CM

18h en TD dt 6 h CNT, 3h inclusion

#### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 :

CC : conception et présentation (seul ou en groupe) d'un projet au sein de la promotion

Session 2 :

Idem session 1 : conception et présentation (seul ou en groupe) d'un projet au sein de la promotion

#### 6 - Bibliographie indicative

...

| S 1    | UE B                | Concevoir l'organisation des conditions des élèves | 3 ECTS |
|--------|---------------------|--|--------|
| EC B.4 | Module LVE<br>+ CNT | 1 ECTS   | 12 H   |

## 1- Objectifs poursuivis

*A chaque semestre, les étudiants seront amenés à travailler sur un projet s'articulant autour d'un des parcours (PC/PA/PEAC/PES) ou d'une des thématiques d'éducation à ... (EMC, EEDD, EMI).*

En LVE : Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.

Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.

Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel dans une conversation.

S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

En CNT :

La formation numérique fait intervenir les objectifs suivants :

- Concevoir une ou plusieurs activités au cours desquelles les élèves pourraient utiliser un ou plusieurs outils numériques sous votre supervision.
- Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.
- Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.
- Valider les compétences numériques professionnelles qui seront prises en compte dans le cadre de la certification numérique des enseignants.
- Connaître les lois, les réglementations et les éléments en lien avec l'éthique professionnelle nécessaire à l'exercice de son métier.
- Prendre connaissance des enjeux citoyens liés à l'utilisation du numérique.
- Devenir un utilisateur éclairé et un acteur de l'information et de la communication professionnelle numérique

## Le semestre 1 sera plus particulièrement l'occasion de

Mettre en place un projet qui nécessite l'utilisation du numérique et qui pourrait être transféré en établissement scolaire.

Analyser la plus-value de l'outil numérique pour le projet et pour sa transposition en contexte scolaire

Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet

## 2 – Contenus détaillés

En LVE : Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition...

En CNT : Expérimentation d'outils numériques, sélections des outils les plus pertinents en analysant les avantages et les inconvénients de chacun, réflexion sur les apports et les limites de ces pratiques numériques dans le cadre d'un projet similaire en établissement scolaire.

### 3 – Attendus travaillés

#### En LVE :

Compétence 8 du référentiel de compétences dans les métiers du professorat et de l'éducation :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

#### En CNT :

A10 : Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

A22 : Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

A23 : Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

### 4 – Modalités de travail

Groupes d'étudiants spécifiques en TP

### 5 – Modalités d'évaluation

LVE/CNT : un dossier commun aux deux UE, individuel ou collectif, articulé autour d'un projet selon présentation d'un cadrage par les formateurs et permettant de pratiquer toutes les compétences linguistiques et numériques attendues.

### 6 - Bibliographie indicative

...

| S 2    | UE B | Concevoir l'organisation des conditions des élèves | 3 ECTS         |
|--------|------|--|----------------|
| EC B.4 |      | Module LVE<br>+ CNT                                | 1 ECTS<br>12 H |

## 1- Objectifs poursuivis

*A chaque semestre, les étudiants seront amenés à travailler sur un projet s'articulant autour d'un des parcours (PC/PA/PEAC/PES) ou d'une des thématiques d'éducation à ... (EMC, EEDD, EMI).*

En LVE : Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.

Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.

Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel dans une conversation.

S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

### En CNT :

La formation numérique fait intervenir les objectifs suivants :

- Concevoir une ou plusieurs activités au cours desquelles les élèves pourraient utiliser un ou plusieurs outils numériques sous votre supervision.
- Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.
- Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.
- Valider les compétences numériques professionnelles qui seront prises en compte dans le cadre de la certification numérique des enseignants.
- Connaître les lois, les réglementations et les éléments en lien avec l'éthique professionnelle nécessaire à l'exercice de son métier.
- Prendre connaissance des enjeux citoyens liés à l'utilisation du numérique.
- Devenir un utilisateur éclairé et un acteur de l'information et de la communication professionnelle numérique
- 

### **Le semestre 2 permettra d'approfondir plus particulièrement l'objectif suivant :**

Réfléchir aux points de vigilance juridiques et déontologiques qui se poseraient dans la transposition du projet en établissement.

## 2 – Contenus détaillés

En LVE : Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition...

En CNT : Expérimentation d'outils numériques, sélections des outils les plus pertinents en analysant les avantages et les inconvénients de chacun, réflexion sur les apports et les limites de ces pratiques numériques dans le cadre d'un projet similaire en établissement scolaire.

Réflexion quant au respect des aspects juridiques et déontologiques à prendre en compte dans le cadre de la réalisation de ce projet en EPLE.

### 3 – Attendus travaillés

#### En LVE :

Compétence 8 du référentiel de compétences dans les métiers du professorat et de l'éducation :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

#### En CNT :

A10 : Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

A22 : Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

A23 : Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

### 4 – Modalités de travail

Groupes d'étudiants spécifiques en TP

### 5 – Modalités d'évaluation

LVE/CNT : un dossier commun aux deux UE, individuel ou collectif, articulé autour d'un projet selon présentation d'un cadrage par les formateurs et permettant de pratiquer toutes les compétences linguistiques et numériques attendues.

### 6 - Bibliographie indicative

...

## BCC C – CONDUIRE ET REGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES

| S 1    | UE C | Conduire et réguler ses projets,<br>Interroger les pratiques : | 6 ECTS         |
|--------|------|--|----------------|
| EC C.1 |      | Initiation aux pratiques de la recherche en éducation          | 3 ECTS<br>24 H |

### 1- Objectifs poursuivis

-Développer sa pratique réflexive en lien avec la recherche et les temps de stage. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir et de renforcer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.

-Initiation et maîtrise progressive des outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle. ; outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques et professionnelles.

L'étudiant réfléchit aux modalités de l'observation, des dispositifs d'évaluation qu'il va mettre en place concrètement, commence à travailler sur les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour avancer dans la problématique de son sujet de mémoire à orientation professionnelle.

-Tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en œuvre d'action dans sa profession ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans ses interventions au sein de l'établissement ; actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre.

-Tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

-Première initiation à la recherche en éducation : qu'est-ce que la recherche en éducation, ses principaux champs, ses finalités, ses méthodologies ; développer ses aptitudes à la réflexivité, développer son esprit critique face à une question éducative ; développer ses aptitudes à rassembler des informations et à tirer des données vérifiées

### 2 – Contenus détaillés

a) en septembre, au sein de la mention Encadrement éducatif : demi-journée ou journée banalisée (3 h CM) de présentation du mémoire à orientation professionnelle dans le master, de ses finalités avec présentation des « possibles » par les enseignants qui encadrent les mémoires (forum)

b) début octobre : deux séances méthodologiques larges (6 h CM)

le travail sur sources et documents anciens ; le travail d'observation (3h CM : 1,5+1,5)

Le travail par entretien semi-directif ; le travail par questionnaires (3 h CM : 1,5+1,5)

c) D'Octobre à décembre : 4 séances de séminaire avec division des étudiants en deux séminaires en fonction du choix de leur sujet (12 heures TD) : approfondissement des méthodologies spécifiques, apports scientifiques, présentation des travaux,

Séminaire 1 : Approches historiques et philosophiques des questions éducatives, vie scolaire au quotidien en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

Séminaire 2 : Approches sociologiques et psychologiques des questions éducatives en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

d) dans le courant du semestre : participation à une conférence INSPE, une journée d'études ou un colloque (à l'INSPE ou en dehors de l'INSPE) sur l'inclusion scolaire, définie ici dans son sens large (élèves à besoins éducatifs particuliers ; inclusion sociale etc.) (3 heures TD)

### 3 – Attendus travaillés

Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves

Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs :

- Les méthodes de la recherche en éducation : premières approches ; Apprendre à lire un écrit de recherche scientifique et à en rendre compte ; apprendre à réaliser un état de l'art (bibliographie raisonnée sur un sujet précis)
- Apprendre à définir une problématique de recherche en éducation sur un objet choisi qui a un lien avec la vie scolaire et le métier de CPE (à partir de ses lectures, du stage (pas obligatoire), de ses intérêts personnels
- Etre capable de rédiger une première synthèse problématisée (rapport d'étape 1) sur le projet de mémoire

### 4 – Modalités de travail

9h CM

15 h TD (dont 3h inclusion)

### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Rapport d'étape n°1 : synthèse écrite de 8 à 10 pages qui comprend : un compte rendu réflexif du stage + première approche du sujet de mémoire à orientation professionnelle qui associe une réflexion personnelle sur la problématique du sujet, un état de la bibliographie existante et une ou plusieurs lectures scientifiques

Session 2 : Rapport d'étape amélioré

### 6 - Bibliographie indicative

Elle sera donnée de manière plus précise dans chaque séminaire en fonction des sujets choisis par la directrice-le directeur de mémoire.

#### Pour une première approche :

Thierry Karsenti, Lorraine Savoie-Zajc, *La recherche en éducation : étapes et approches*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 4<sup>ème</sup> édition, 2018.

Luc Van Campenhoudt. Jacques Marquet. Raymond Quivy. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 5e édition, 2017

-se familiariser avec la lecture d'articles de revues scientifiques (les numéros sont souvent disponibles gratuitement en ligne un ou deux ans après leur publication (voir sur Cairn) : *Histoire de l'éducation* ; *Revue française de pédagogie* , *Revue française de sociologie* ; *Penser l'éducation* ; *Carrefours de l'éducation*, *Psychologie française* ; *Revue Internationale de Psychologie Sociale*.

|        |      |  |                |
|--------|------|--|----------------|
| S 2    | UE C | Conduire et réguler ses projets,<br>Interroger les pratiques : | 9 ECTS         |
| EC C.1 |      | Initiation aux pratiques de la recherche<br>en éducation       | 6 ECTS<br>24 H |

### 1- Objectifs poursuivis

-Développer sa pratique réflexive en lien avec la recherche et les temps de stage. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir et de renforcer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.

-Maîtrise progressive des outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle. ; outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques et professionnelles.

-L'étudiant utilise l'observation, les dispositifs d'évaluation qu'il met en place concrètement et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour avancer dans la problématique et le travail sur son mémoire de recherche à orientation professionnelle.

-Tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en oeuvre d'action dans sa profession ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans ses interventions au sein de l'établissement ; actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre.

-Tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

-Poursuite de l'initiation à la recherche en éducation et à ses méthodologies

-Développer ses aptitudes à la réflexivité, développer son esprit critique face à une question éducative ; développer ses aptitudes à l'analyse de pratiques éducatives, à l'entretien avec des acteurs de l'éducation ; développer ses aptitudes à rassembler des informations et à en tirer des données vérifiées ; développer ses aptitudes à rédiger de manière argumentée et scientifiquement étayée un texte personnel

### 2 – Contenus détaillés

a)- 5 séances de séminaire avec division des étudiants en deux séminaires en fonction du choix de leur sujet (15 heures TD) : approfondissement des méthodologies spécifiques, apports scientifiques, présentation des travaux.

Séminaire 1 : Approches historiques et philosophiques des questions éducatives, vie scolaire au quotidien en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

Séminaire 2 : Approches sociologiques et psychologiques des questions éducatives en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

b) – participation à une journée d'études, à un colloque organisé par l'INSPE- ou au sein des laboratoires de rattachement, en lien avec une question éducative et si possible le mémoire de recherche (dans la mesure du possible, l'équipe Encadrement éducatif organisera une journée d'études) : 6 heures CM

c) dans le courant du semestre : participation à une conférence INSPE, une journée d'études ou un colloque (à l'INSPE ou en dehors de l'INSPE) sur l'éducation inclusive, définie ici dans son sens large (inclusion scolaire, inclusion sociale etc.) (3 heures TD)

### 3 – Attendus travaillés

- Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves
- Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
- Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
- Etre capable de proposer un écrit personnel réflexif de qualité
- Précision progressive de la problématique du mémoire en lien avec les références scientifiques existantes ; le cadre théorique doit être stabilisé et rédigé ; formation au sein du séminaire choisi à la méthodologie de recueil des données pour le mémoire (dans le respect de la diversité des approches possibles : archives, sources anciennes, textes officiels, ouvrages, questionnaires écrits, entretiens semi-directifs, etc.
- Travail sur l'écriture d'une synthèse argumentée et référencée plus précise qu'au semestre 1 (peut-être même une première partie du mémoire)
- Nécessaire recueil des données (c'est très important, au semestre 3, cette activité peut être poursuivie, prolongée mais elle doit avoir commencé au semestre 2)
- Si possible début de l'analyse des données recueillies

### 4 – Modalités de travail

6 heures CM

18 heures TD (dont 3 heures « inclusion »)

### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Rapport d'étape n°2 : synthèse écrite qui rend compte des avancées du mémoire, en particulier dans la lecture des références scientifiques et professionnelles et de l'avancée de l'enquête de terrain (10 pages minimum)

Session 2 : Rapport d'étape amélioré

### 6 - Bibliographie indicative

Elle sera donnée de manière plus précise dans chaque séminaire en fonction des sujets choisis par la directrice-le directeur de mémoire.

| S 1    | UE C | Conduire et réguler ses projets,<br>Interroger les pratiques : | 6 ECTS         |
|--------|------|--|----------------|
| EC C.2 |      | Accompagnement de la réflexivité par la recherche              | 3 ECTS<br>12 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Formation à la réflexivité professionnelle  
Initiation à la démarche Portfolio  
Préparation, suivi et exploitation des stages

### 2 – Contenus détaillés

Présentation de la démarche de développement de la réflexivité  
Mise en œuvre progressive d'une réflexivité professionnelle qui s'appuiera sur les attendus de formation et aide au suivi de la progression personnelle de l'étudiant  
Initiation, formation et mise en œuvre dans l'utilisation de l'outil e-Portfolio  
Préparation au stage de 70h dans un collège ou lycée (et inversement pour le 2<sup>ème</sup> stage)  
Analyse et bilan du 1<sup>er</sup> stage

### 3 – Attendus travaillés

#### En lien avec le stage :

Connaître et comprendre le fonctionnement d'un EPLE et de son contexte.  
Connaître et comprendre les missions du CPE.  
Prendre conscience des attendus du fonctionnement du service vie scolaire.  
S'approprier progressivement les outils numériques au service de la pratique professionnelle.  
S'approprier les gestes professionnels favorisant le suivi des élèves : techniques de l'entretien individuel, communication et relations avec les familles, conduites de réunion ». Identifier les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire.  
Identifier et Comprendre les éléments du développement social et affectif de l'adolescent ; sociabilités juvéniles; cultures adolescentes...  
Connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les séances de cours et pour en tenir compte dans le fonctionnement des établissements scolaire.  
S'approprier les dispositifs d'accompagnement scolaire des élèves à besoins éducatifs particulier.  
Connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les séances de cours et pour en tenir compte dans le fonctionnement des écoles et des établissements.

#### Attendus de réflexivité :

Développer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.  
Identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.  
Développer la capacité à questionner, individuellement ou en groupe, sa pratique professionnelle.  
Développer une pratique réflexive par et pour la recherche.  
Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves

### 4 – Modalités de travail

12h TD dt 2h inclusion

### 5 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation

### 6 - Bibliographie indicative

...

| S 2    | UE C | Conduire et réguler ses projets, Interroger les pratiques : | 9 ECTS         |
|--------|------|---|----------------|
| EC C.2 |      | Accompagnement de la réflexivité par la recherche           | 3 ECTS<br>14 H |

### 1- Objectifs poursuivis

Préparation, suivi et exploitation des stages  
Exploitation collective des expériences professionnelles  
Poursuite de la formation à l'outil e-Portfolio

### 2 – Contenus détaillés

Préparation au 2<sup>ème</sup> stage de 70h dans un collège ou lycée (et inversement du 1er stage)  
Analyse et bilan du 2<sup>ème</sup> stage + liens avec l'inclusion  
Référentiel de compétences de 2013 dt les compétences spécifiques du CPE/ missions du CPE (cir de 2015)  
Positionnement et utilisation de l'e-Portfolio

### 3 – Attendus travaillés

#### En lien avec le stage :

Connaître et comprendre le fonctionnement d'un EPLE et de son contexte en fonction du 2ème lieu de stage.  
Connaître et comprendre les missions du CPE.  
Prendre conscience des attendus du fonctionnement du service vie scolaire.  
Identifier les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire.  
Renforcer la Connaissance des ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les séances avec les élèves et pour en tenir compte dans le fonctionnement de l'établissement scolaire.  
S'approprier progressivement les outils numériques au service de la pratique professionnelle.  
S'approprier les gestes professionnels favorisant le suivi des élèves : techniques de l'entretien individuel, communication et relations avec les familles, conduites de réunion ».  
S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif avec les enseignants et les autres personnels, d'animation de l'équipe de vie scolaire.  
Ainsi que les démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.  
Faire un usage éducatif et rigoureux du règlement.  
S'approprier les éléments permettant la création d'un climat serein et à l'entretien de la qualité du cadre de vie et d'étude, à la gestion et à l'aménagement des espaces de travail et d'étude.  
S'approprier les processus d'orientation des élèves et les parcours scolaires, identifier le rôle des partenaires et notamment des représentants des régions.  
S'approprier les postures, les gestes professionnels et les principes établissant l'autorité.  
Comprendre les liens entre la vie scolaire et la réussite des élèves, prendre la mesure de la notion de coéducation.

#### Attendus de réflexivité

Développer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.  
Identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.  
Développer la capacité à questionner, individuellement ou en groupe, sa pratique professionnelle.  
Développer une pratique réflexive par et pour la recherche.  
Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité.  
Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques.  
Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens.

**4 – Modalités de travail**

14h TD dont 2h inclusion

**5 – Modalités d'évaluation**

Pas d'évaluation

**6 - Bibliographie indicative**

...

# L'ÉCOLE INCLUSIVE

## Enjeu de formation

S'inscrivant pleinement dans les enjeux sociétaux d'inclusion scolaire, l'INSPE Lille HdF fait de l'école inclusive un axe majeur des formations dans chacune des mentions du Master MEEF. Conscient de l'importance de cet enjeu sur le territoire académique, l'INSPE a attribué les « 10% du temps réservé au contexte propre » aux questions éducatives et modalités d'enseignement en établissements scolaires appliquées à la thématique transversale d'inclusion.

Qu'il s'agisse notamment d'inclure les élèves à besoins éducatifs particulier, les apprenants en situation sociale précaire, les publics allophones, etc. l'INSPE fait sien l'objectif de rendre l'école accueillante, et formative dans le respect de tous les élèves et de leur famille.

## Finalités de formation

L'objectif est partagé par toutes les mentions s'agissant de *Prendre en compte la diversité des élèves* (Compétence commune 4 du référentiel métier de 2013), et s'exprime pour le professeur par l'aptitude à *construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves* (Compétence P3).

Cette finalité est confirmée par l'attendu de fin de formation dans la Loi pour l'Ecole de la confiance de 2019 qui implique que le professeur « assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés »

## Modalités de formation

L'école inclusive va irriguer l'ensemble des Blocs de compétences de la formation, soit sous la forme d'objets directement étudiés soit au travers de mise en situation d'activités didactiques et pédagogiques. La démarche réflexive sur ces questions concernera tous les publics étudiants. Ces aspects de la formation seront largement irrigués par la recherche dont l'institut s'empare pleinement par ses travaux et communications scientifiques soutenus par un plan d'investissement d'avenir (PIA3).

Outre ces éléments partagés par tous, certains étudiants seront amenés à choisir un module complémentaire destiné à celles et ceux qui ambitionnent de développer une expertise dans ce domaine et se préparer à cet effet au Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

## PORTFOLIO

### La démarche portfolio dans le master MEEF

Selon Tardif (2006) une compétence est « Un savoir-agir complexe s'appuyant sur la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Un enseignant compétent pourra agir de façon pertinente dans toutes les situations professionnelles en sachant s'adapter à chacune d'entre elles.

La formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et en stages sans oublier toutes les autres expériences professionnelles étrangères au master MEEF, seront l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

La *démarche portfolio* est un outil au service de l'étudiant afin de l'aider à développer les compétences professionnelles et les attendus de fin de formation, à donner du sens à son parcours de formation et à développer sa réflexivité et son autonomie. C'est un outil de développement professionnel visant la valorisation du cheminement et les progrès de l'étudiant. La démarche portfolio a plusieurs objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre son processus d'apprentissage ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience de l'acquisition des compétences et attendus de formation ;
- Amener l'étudiant à évoquer et réfléchir sur ses apprentissages ;
- Aider l'étudiant à développer ses habiletés à s'autoévaluer ;
- Aider l'étudiant à prouver l'atteinte d'un certain niveau de développement d'un ou plusieurs attendus.

Le portfolio est une sélection personnalisée et évolutive de traces montrant les progrès et l'acquisition progressive des attendus et compétences progressivement par l'étudiant tout au long de la formation. La sélection de ces traces implique une réflexion de la part de l'étudiant qui doit faire des choix et accompagner les documents qu'il dépose dans son portfolio de justifications, d'autoévaluations, de réflexions et d'une analyse réflexive.

La démarche portfolio nécessite un accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le « tuteur-parcours » accompagnera chaque étudiant dans la constitution de son portfolio durant les deux années du master.

Les différentes évaluations de chaque semestre s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio soit évalué.

## MEMOIRE

Les différentes mentions du Master MEEF dédient des heures spécifiques, réparties sur les quatre semestres, pour la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique sur les dimensions des métiers de l'éducation et de la formation (académiques, éducatives, didactiques, pédagogiques...) par les différentes disciplines de recherche.

Comme le précise l'arrêté du 24/07/2020, le mémoire « articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique [...] prenant appui sur [...] une expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier ».

Les éléments indispensables constitutifs du mémoire sont donc :

- Un sujet ancré dans une thématique professionnelle
- Une problématique de recherche.
- Un état de l'art permettant de situer les enjeux du sujet et ses implications professionnelles.
- La mise en place d'une méthodologie de recherche rigoureuse, répondant aux standards scientifiques.
- La constitution d'un corpus de données primaires (par exemple, enregistrements audio et/ou vidéos, questionnaires, entretiens, observation) et/ou secondaires (par exemple, données documentaires et statistiques, manuels scolaires). La récolte de données peut être réalisée dans le cadre des stages mais ce n'est pas une obligation.
- Une analyse originale des données sur le plan théorique et pratique éclairée et confrontée à l'état de l'art.
- La mise en perspective des apports du mémoire sur le plan de la professionnalisation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre du Master MEEF occupe à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation. Selon les mentions et les parcours, elle peut prendre la forme de séminaires de recherche, de séances de formation en groupes, de pratiques collectives, de conférences inter-mentions, etc. Des séminaires thématiques proposés dès le S1 permettent aux étudiants de construire leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Pour ce travail, ils sont encadrés par un directeur de mémoire, désigné dès le semestre 1.

Les compétences visées au travers de la réalisation du mémoire sont multiples :

- Développer des compétences pour se former, s'adapter et éventuellement innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et professionnelles pertinentes.
- Expliciter et mettre à distance les présupposés éducatifs ordinaires et les premières évidences professionnelles.
- Acquérir des compétences relatives à la lecture de textes scientifiques (identification, choix des textes et analyse)
- Acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives.
- Analyser les organisations et processus qui contribuent aux apprentissages cognitifs, sociaux, etc. des élèves, ainsi qu'à la professionnalité des différents acteurs.
- Confronter des apports scientifiques au vécu, à l'observation de situations professionnelles.
- Approfondir la connaissance des fondements épistémologiques des disciplines pour aider aux choix didactiques et professionnels raisonnés.
- Renforcer l'esprit critique.
- Renforcer l'aptitude à l'écriture argumentée et référencée.
- Collecter et analyser des données adaptées à une problématique.
- Acquérir les compétences pour rédiger un écrit à visée professionnelle qui soit cohérent, démonstratif et attestant de la maîtrise de la langue française.
- Acquérir les compétences à l'oral pour argumenter, présenter son travail et répondre de manière justifiée aux questions posées.

En somme, le mémoire vise d'une part à permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle des éclairages scientifiques dans l'étayage des représentations et pratiques professionnelles. Les étudiants, à l'issue de leur mémoire, doivent donc être capables de chercher et d'utiliser des données adaptées aux différents contextes d'exercice. D'autre part, la réalisation du mémoire doit leur permettre le développement de compétences méthodologiques mobilisables pour analyser et comprendre des situations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'un parcours d'initiation à la recherche est proposé selon une progression qui recouvre les quatre semestres de formation.

Ainsi, le semestre 1 vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Ce semestre permet également de préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, de pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est également lors de ce semestre que les étudiants choisissent leur séminaire de recherche et identifient leur directeur ou directrice de mémoire. Afin de leur permettre un choix éclairé, les étudiants sont informés des thématiques des séminaires, des sujets/problématiques possibles. Les étudiants lors de ce semestre commencent à établir un état de l'art sur leur thématique de recherche.

Le semestre 2 permet aux étudiants de construire leur méthodologie de recherche et de réaliser leur récolte de données. Ainsi, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés durant ce semestre.

Le semestre 3 vise à poursuivre la collecte des données au besoin, mais surtout à les analyser, à les confronter avec la littérature existante, à les positionner dans le contexte pour envisager leurs implications (et éventuellement applications) pratiques dans le cadre professionnel.

Enfin, le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance.

Tout au long de ces quatre semestres, les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique à la fois individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire et collectif par le biais de séminaires ou regroupements thématiques.

Le format du mémoire est le suivant :

- Il doit comporter un minimum de 30 pages (hors annexes)
- Une page de titre (modèle mis en ligne sur le site de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).
- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

## Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé

Trois composantes distinctes du parcours de formation des étudiants ont été définies afin d'introduire davantage de personnalisation dans ces parcours :

- **Un parcours commun et obligatoire** permet aux étudiants de construire l'ensemble des attendus de fin de formation et de bénéficier d'une **culture commune et partagée**. Ce parcours comprendra un peu moins de 700 HTD.
- **Un parcours personnalisé** qui intègre :
  - ❖ La prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en lien avec leur parcours antérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir **quatre modules de consolidation** afin de bénéficier d'une remise à niveau dans les disciplines ou les domaines pour lesquels ils n'auraient pas une formation suffisante.
  - ❖ La prise en compte des goûts, orientations ou projets professionnels à venir des étudiants. Les étudiants font le choix d'**un module complémentaire** visant un enrichissement et/ou une spécialisation de leur parcours en vue de développer un projet spécifique sur le plan professionnel. Ce module doit permettre, entre autres, de donner une couleur personnelle et spécifique au parcours de formation de l'étudiant qui pourra être valorisée dans son portfolio lors des épreuves d'évaluation du master. Cette personnalisation pourra également être mise en valeur lors des épreuves orales des concours durant lesquelles les candidats doivent présenter leur parcours de formation. Certains des modules proposés donnent la possibilité de se préparer à des certifications spécifiques : CAPEFE, DNL, FLE/FLS, certification complémentaire théâtre, histoire des arts... Parallèlement, il s'agit au travers de ce module de contribuer à l'élargissement d'une culture professionnelle de référence commune aux futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés et encadrement éducatif). Cette offre est à destination des étudiants de M1 des mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> degré et Encadrement Éducatif. Les étudiants se positionnent **au cours du semestre 1** sur leur choix et suivent le module choisi **au semestre 2**. Un catalogue regroupant toutes les propositions de modules complémentaires est accessible sur l'ENT et les étudiants saisissent directement leurs vœux via l'application. Ils effectuent 5 vœux et sont affectés sur un module en fonction de la hiérarchie de leurs vœux et des places disponibles au sein des modules demandés. Le suivi de ce module donne lieu à une attestation complémentaire au diplôme qui fera état de la formation suivie (objectifs, contenus, modalités et réalisations éventuelles).
  - ❖ **Le module LVE** qui permet aux étudiants une remise à niveau dans une langue vivante étrangère de leur choix.

Cette part de personnalisation s'élève à 108 heures au total. Elle pourrait progressivement prendre encore plus d'ampleur au cours des cinq prochaines années si les étudiants en expriment le besoin et en fonction d'indicateurs en montrant la pertinence.

- **Un parcours accompagné** qui comprend, articule et relie l'ensemble des dispositifs d'accompagnement prévu durant le parcours de l'étudiant à savoir :
  - ❖ **Un tuteur du parcours de formation** dont la mission est d'accompagner l'étudiant dans la construction progressive de son parcours et de sa professionnalisation dont il est le garant.
  - ❖ **Un tuteur de stage** en M2 pour les contractuels alternants et les étudiants sous contrat AED en préprofessionnalisation. La mission du tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant durant son stage de M2, en lien avec le tuteur terrain.
  - ❖ **Un directeur de mémoire** qui accompagne l'étudiant dans la réalisation de la recherche liée à son mémoire.

L'organisation de ces différentes modalités d'accompagnement en un parcours est l'occasion de **mettre en cohérence ces différents temps d'accompagnement**, ainsi que d'en préciser les finalités, les contours et modalités de manière à veiller à ce que l'ensemble du parcours de l'étudiant soit accompagné dans ses différentes dimensions. Ce parcours pourra comprendre jusqu'à 12H.

**INSPE** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Lille  
Hauts-de-France

**CONTACT / [inspe-scolarite@univ-lille.fr](mailto:inspe-scolarite@univ-lille.fr)**

**[inspe-lille-hdf.fr](http://inspe-lille-hdf.fr)**    

 **Université  
de Lille**

  
UNIVERSITÉ D'ARTOIS

  
Université  
UNIVERSITÉ COCQUENOT

 **Université  
Polytechnique**  
HAUTS-DE-FRANCE

  
**ACADÉMIE  
DE LILLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*